



RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00247

Numéro SIREN : 504 583 253

Nom ou dénomination : 1.2.3. STYLMA EMBALLAGES

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2017 sous le numéro de dépôt 6069

**GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGOULEME**

13 rue de la place du Champ de Mars
16000 ANGOULEME
Tel.: 0891 01 11 11 Fax : 05 45 92 66 03
www.infogreffre.fr / www.greffre-tc-angouleme.fr

RECEPISSE DE DEPOT

FÍMECO SAINTES
125 av Gambetta
BP 90087
17103 SAINTES CEDEX

V/REF :
N/REF : 2008 B 247 / 2017-B-6069

Le greffier du tribunal de commerce d'Angoulême certifie qu'il a reçu le 27/10/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2014.

Concernant la société

1.2.3. STYLMA EMBALLAGES

Société par actions simplifiée
3 rue du Champ de l'Eglise
16450 Saint-Laurent-de-Ceris

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-6069 le 13/11/2017

R.C.S. ANGOULEME 504 583 253 (2008 B 247)

Fait à ANGOULEME le 13/11/2017,

Le Greffier



081 0219

BILAN ACTIF

6069

ACTIF		01/01/2014 au 31/12/2014		Durée : 12 Mois	Ex.2013-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (I)				
	IMMobilisations INCORPORELLES :				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)	384 601,00		384 601,00	384 601,00
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations CORPORELLES				
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Constructions				
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	159 759,27	18 627,63	141 131,64	33 140,58
	Autres	400 373,97	212 112,48	188 261,49	186 314,21
	Immobilisations corporelles en cours	52 607,67	26 280,49	26 327,18	41 563,57
	Avances et acomptes				10 500,00
	IMMobilisations FINANCIERES (2) :				
	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
COMPTES REGUL	Autres titres immobilisés	506,61		506,61	500,53
	Prêts				
	Autres				1 400,00
	TOTAL II	997 848,52	257 020,60	740 827,92	658 019,89
	STOCKS ET EN-COURS :				
	Matières premières et autres approv.	6 380,00		6 380,00	6 104,93
	En-cours de production: biens et serv.				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	AVANCES & ACPTES VERSES SUR COMMANDES				
	CREANCES (3) :				
	Créances clients et cptes rattachés	352 276,63	5 013,12	347 263,51	288 987,21
	Autres	62 321,47		62 321,47	27 451,91
	Capital souscrit-appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERS DE PLACEMENT :				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
	DISPONIBILITES	100 848,36		100 848,36	117 598,55
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	874,19		874,19	653,77
	TOTAL III	522 700,65	5 013,12	517 687,53	442 055,28
	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 520 549,17	262 033,72	1 258 515,45	1 100 075,17
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (3) Dont à plus d'un an (4) Dont à plus d'un an					

Pour copie Conforme

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014 EUROS

Arrêté au 31/12/2014

BILAN PASSIF AVANT REPARTITION

COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

RUBRIQUES	01/01/2014 au 31/12/2014	01/01/2013 au 31/12/2013
	Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	1 142 945,63	1 063 849,32
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1 142 945,63	1 063 849,32
Dont export et livraisons intracommunautaires :	70 943,52	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges		2 718,56
Autres produits		
TOTAL I	1 142 945,63	1 066 567,88
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock		
Achats de matières premières & autres approvisionnements (a)		
Variation de stock	318 743,71	315 893,43
Autres achats et charges externes (*)	-275,07	-2 516,93
Impôts, taxes et versements assimilés	211 214,93	215 424,91
Salaires et traitements	12 377,06	12 911,57
Charges sociales	362 766,96	318 584,79
Dotations aux amortissements et aux provisions :	92 421,63	88 435,26
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	53 886,29	48 230,15
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	150,00	4 863,12
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	871,56	
TOTAL II	1 052 157,07	1 001 826,30
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	90 788,56	64 741,58
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
	7 117,74	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane

(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE SUITE

RUBRIQUES	01/01/2014 au 31/12/2014 Durée : 12 Mois	01/01/2013 au 31/12/2013 Durée : 12 Mois
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations (3)	6,57	8,09
D'autres valeurs mobilières & créances actif immobilisé (3)	376,83	110,34
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	383,40	118,43
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 519,54	8 842,03
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes s/cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	8 519,54	8 842,03
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-8 136,14	-8 723,60
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	82 652,42	56 017,98
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	3,38	19,33
Sur opérations en capital	7 497,41	5 984,61
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	7 500,79	6 003,94
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	97,87	674,13
Sur opérations en capital	4 579,87	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII	4 677,74	674,13
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 823,05	5 329,81
PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION (IX)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	15 347,00	10 505,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 150 829,82	1 072 690,25
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 080 701,35	1 021 847,46
BENEFICE OU PERTE	70 128,47	50 842,79
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

DESIGNATION : SARL 123 STYLMA EMBALLAGES
ACTIVITE : INDUSTRIES MANUFACTURIERES
ADRESSE : Le Bourg 16450 SAINT LAURENT DE CERIS

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014
 dont le total est de 1 258 515.45 Euros
 et au compte de résultat de l'exercice,
 et dégageant un bénéfice de 70 128.47 Euros.
 L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/05/2015.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2014-03, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

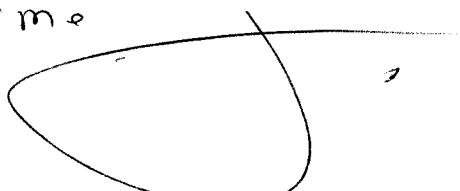
Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Cependant, par mesure de simplification, l'entreprise a opté pour l'amortissement des immobilisations non décomposables selon les durées d'usage habituellement pratiquées.

Pour copie conforme



***MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION
ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS***

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données. L'entreprise bénéficie d'un crédit d'impôt compétitivité emploi qui lui a permis de réaliser et/ou d'envisager des dépenses d'investissements, de recherche, d'innovation, de formation, de prospection commerciale, de recrutement, de transition énergétique et écologique et également de reconstituer son fonds de roulement.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	874,19	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	874,19	

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

RUBRIQUES	MONTANT	TAUX D'AMORTISSEMENT %
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

DETAIL

EUROS

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges constatees avance	874,19	
TOTAL	874,19	
TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	874,19	

PRODUITS A RECEVOIR

R U B R I Q U E S	M O N T A N T
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	35 791,37
Intérêts à recevoir s/VMP et établissements financiers	
TOTAL	35 791,37

CHARGES A PAYER

R U B R I Q U E S	M O N T A N T
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 174,75
Dettes fiscales et sociales	61 714,65
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	62 889,40

SARL 123 STYLMA EMBALLAGES

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

DETAIL**PRODUITS A RECEVOIR**

LIBELLE	MONTANT
AUTRES CREANCES	
468700 Divers prod a recevoir	35 791,37
TOTAL	35 791,37
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	35 791,37

DETAIL
CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408000 Fourn fact a recevoir	1 174,75
TOTAL	1 174,75
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
428200 Provisions conges payes	29 574,33
438600 Ch a payer organ sociaux	32 140,32
TOTAL	61 714,65
TOTAL DES CHARGES A PAYER	62 889,40

1.2.3 STYLMA EMBALLAGES

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 400 000 €**

**Siège social : "Le Bourg"
16450 SAINT LAURENT DE CERIS**

504 583 253 RCS ANGOULEME

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2015

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 70 128,47 euros de la manière suivante :

- | | |
|--|-------------|
| → Affectation au compte « réserve légale »,
pour un montant de | 3 506,42 € |
| → Affectation au compte « autres réserves »,
pour un montant de | 66 622,05 € |

Total égal au bénéfice de l'exercice,
Soit

70 128,47 €
=====

Compte tenu de cette affectation, le compte « réserve légale » est doté à hauteur de 16 137,40 euros, le compte « autres réserves » est porté à 288 859,68 euros et les capitaux propres de la société sont de 756 732,94 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	A. G.	Montant total des dividendes	Montant total éligible à l'abattement	Montant total non éligible à l'abattement
31.12.2013	26.05.2014	X	X	X
31.12.2012	24.06.2014	X	X	X
31.12.2011	03.12.2012	17 751,00 € (réfaction de 40%)	17 751,00 € (réfaction de 40%)	X
31.12.2011	30.06.2012	X	X	X

**Certifié conforme
La Gérance**

